

Mairie de Réaumont



RENTRÉE SCOLAIRE 2021-2022

Madame, Monsieur, chers parents,

Votre ou vos enfants sont ou vont être scolarisés à l'école maternelle de Réaumont. Afin de bénéficier des services périscolaires, vous devez disposer d'un Compte Famille, pour procéder à l'inscription en cantine et en garderie sur le site ISSILA : <http://reaumont.issila.com>

L'inscription doit être renouvelée chaque année et vous devez être à jour dans le paiement des factures antérieures.

Vous trouverez ci-joint :

✍ **Le règlement intérieur concernant la restauration et la garderie périscolaire** (à lire et à conserver par vos soins).

✍ **Les documents suivants à renseigner, à signer et à remettre impérativement auprès de Carine MARRAS à l'école ou en Mairie, le 15 JUIN 2021 au plus tard.**

- La fiche de renseignements concernant la restauration et la garderie périscolaire.
- La fiche de renseignement pour le transport scolaire (le cas échéant).
- Le règlement financier et l'autorisation de prélèvement, qui devra être accompagnée de votre RIB, si vous optez pour le prélèvement automatique (uniquement en cas de changement ou de nouvelle adhésion).
- L'attestation d'assurance de responsabilité extrascolaire pour l'année scolaire en cours.
- Fiche sanitaire

A compter de mi juillet, nous allons procéder à la création et l'activation de votre compte ISSILA.

Ensuite vous pourrez accéder au service ISSILA pour inscrire votre enfant à la cantine et/ou à la garderie. Même si vous pensez ne pas avoir besoin des services périscolaires, nous nous conseillons de nous retourner les documents demandés, en cas d'imprévu au cours de l'année.

Pour vous identifier :

IDENTIFIANT : les 3 premières lettres du prénom de votre enfant suivies des 3 premières lettres de son nom de famille

MOT DE PASSE : date de naissance de votre enfant (vous pourrez ensuite le modifier)

Exemple : Hugo REAUMONT né le 02 avril 2017

Identifiant : hugrea

Mot de passe : 02042017

Les comptes déjà existants restent inchangés

Vous devez renseigner ou actualiser – Dans l'onglet TABLEAU DE BORD Familial – et pour CHAQUE ENFANT :

LES INFORMATIONS / RESPONSABLES LEGAUX / SERVICES SCOLAIRES

Mairie de Réaumont – 10. place de la Mairie - 38140 REAUMONT

☎04.76.91.05.78

Mail : reaumontaccueil@wanadoo.fr

Site internet : mairie-reaumont.fr

Démarche obligatoire pour avoir accès aux calendriers d'inscription restauration et garderie, à la rentrée scolaire.

Attention : UN DOSSIER PAR ENFANT - Pour les enfants scolarisés à l'école primaire de St Blaise du Buis et fréquentant la garderie de Réaumont vous devez également remplir deux fiches de renseignements (garderie et transport) afin que leur inscription soit validée.

NOUVEAU :

Afin de vous accompagner dans vos démarches, une permanence sera assurée par Carine MARRAS à la mairie de 9h à 12h les jours suivants :

- Mercredi 7 juillet
- Jeudi 8 juillet
- Vendredi 9 juillet
- Lundi 23 août
- Mardi 24 août

Coordonnées de Carine MARRAS pour toute question relative au dossier d'inscription :
06.38.09.09.85 et carine.marras@mairie-reaumont.fr

Vous remerciant pour votre prompt retour, et restant à votre disposition pour tout renseignement que vous jugerez utile, veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos cordiales salutations.

Le Maire,
Monsieur Patrick MOREL



L'Adjointe aux affaires scolaires,
Madame Françoise MOLLIER-SABET



Le règlement, ainsi que tous les documents sont disponibles sur simple demande auprès du Secrétariat de Mairie et téléchargeable sur le site internet : <https://mairie-reaumont.fr/>